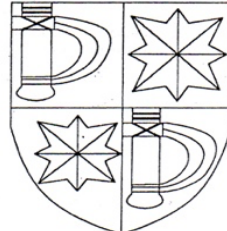


LE PETIT FOURNOLAIS

JOURNAL MUNICIPAL

JUIN 2022

REPUBLIQUE FRANCAISE



Mairie de
FOURNOLS
Puy de Dôme





LE MOT DU MAIRE

BONJOUR A TOUS

En ce début d'été 2022, nous pouvons vivre un peu plus normalement malgré une météo un peu bizarre et une sécheresse assez forte.

Les travaux dans FOURNOLS ont commencé et vont se poursuivre sur les bâtiments, les routes et le cimetière.

Comme vous avez pu le constater la rénovation du clocheton de l'église est achevée.

En juillet ou début août, une matinée sera consacrée à la rénovation des croix endommagées sur les chemins et dans les hameaux ; Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues.

Nous nous étions engagés, le site internet de la commune est maintenant opérationnel « www.fournolsmairie.fr ». Il peut être consulté facilement pour connaître la vie communale et les manifestations à venir.

Je vous souhaite de passer un bon été.

BRUNO PAUL



Téléphone : 04.73.72.11.39

Courriel : fournols.mairie@wanadoo.fr

Horaires

Secrétariat de Mairie

Lundi : 8h00–12h00 / 13h00–17h30

Jeudi : 8h/12h – 13h/19h

Mardi et Vendredi : 8h00 – 12h00

Permanence du Maire

Jeudi de 18h00 à 19h00

ou sur rendez-vous



La Maison de Services au Public de Fournols MSAP Fournols

vous accueille les lundis et mercredis de 9h30 à 12h et de 13h à 16h.

Adresse : à coté de la mairie Rue de la Poste 63980 Fournols

Téléphone : 04.73.95.23.44

Courriel : msap.fournols@ambertlivradoisforez.fr Services proposés :

- Mise à disposition d'un ordinateur
- Connexion en wifi de votre ordinateur, tablette ou téléphone
- Service reprographie pour impressions, photocopies et scans
- Informations sur la vie quotidienne : enfance, culture, transports, vie associative, aides sociales, logement, accompagnement sur internet, service déchets...

Accompagnement dans vos démarches en ligne :

- Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) : carte d'immatriculation, permis de conduire, pré-demande de passeport/carte identité, ...
- Assurance Retraite : demande de retraite, ...
- Caisse d'Allocations Familiales (CAF) : Aide pour le Logement (APL), Revenu de Solidarité Active (RSA), ...
- Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) : compte Améli, demande de Complémentaire Santé Solidaire (CSS), attestations diverses, ...
- Impôts : déclaration de revenus, taxe foncière, taxe d'habitation, ...
- Pôle Emploi : actualisation, recherche d'emploi/formation, ...
- Aides pour l'habitat : dossier MaPrimeRénov', Certificat d'économie d'énergie/Coup de pouce Energie, ...
- Aide à la création d'adresse mail, recherche internet, ...

Permanences :

- CPAM : tous les mercredis de 9h30 à 11h30 en visioconférence et sans rendez-vous

LE CONSEIL MUNICIPAL

Principales délibérations du 17 février 2022

Le 17 février 2022 à 20 heures 00, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Mr PAUL Bruno.

Date de convocation du Conseil municipal : 10 février 2022

Nombre de Conseillers en exercice : 9

PRESENTS : PAUL Bruno, GENESTIER Bernard, BERTRIX Joëlle, CHRETIENNOT Michel, FAIVRE-DUBOZ Aurélien, LAROYE Michel, BRONDOLO Sonia, GALLIEN Jean-Yves et GUILLOU Isabelle

PROCURATION : BRONDOLO Sonia à PAUL Bruno

Isabelle GUILLOU a été élue secrétaire

Élection du secrétaire de séance

Isabelle GUILLOU est élue secrétaire de séance, à l'unanimité.

Approbation du procès-verbal de la séance du 06 décembre 2021

Adopté à l'unanimité des présents

Objet : Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier

Monsieur le Maire fait connaître que par lettre du 30 novembre 2021, Monsieur le Président du Conseil Départemental l'a invité à faire procéder par le Conseil Municipal à l'élection des propriétaires, appelés à siéger au sein de la commission intercommunale d'aménagement foncier.

L'avis invitant les candidats à se faire connaître a été affiché en mairie, le 04 janvier 2022, soit plus de quinze jours avant ce jour.

Se sont portés candidats, les propriétaires ci-après :

- GENESTIER Jean-Michel,
- GALLIEN Jean-Yves,
- BOITHIAS Jean-Claude.

Qui sont de nationalité française ou assimilés d'après les conventions internationales, jouissent de leurs droits civiques, ont atteint l'âge de la majorité et possèdent des biens fonciers non bâtis sur le territoire de la commune.

La liste des candidats est donc ainsi arrêtée :

- GENESTIER Jean-Michel,
- GALLIEN Jean-Yves,
- BOITHIAS Jean-Claude.

Il est alors procédé à l'élection, à bulletins secrets, dans les conditions fixées par l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales.

Le nombre de votants étant de 9, la majorité requise est de 5 voix.

Ont obtenu au premier tour :

- GENESTIER Jean-Michel 9 voix
- GALLIEN Jean-Yves 9 voix
- BOITHIAS Jean-Claude 9 voix

Compte tenu des voix recueillis pour chacun d'entre eux, au cours des tours successifs, **GENESTIER Jean-Michel et GALLIEN Jean-Yves sont élus membres titulaires et BOITHIAS Jean-Claude est élu membre suppléant.**

Il appartient également au Conseil Municipal de désigner deux propriétaires forestiers titulaires et deux propriétaires forestiers suppléants pour siéger à la commission en application de l'article L.121-5°.

Après en avoir délibéré, le Conseil désigne **TRASSOUDAINÉ Arnaud et JOUHANNET Pierre, comme propriétaires forestiers titulaires et LAROYE Michel et TRASSOUDAINÉ Laurent, comme propriétaires forestiers suppléants.**

Objet : Subvention à la coopérative scolaire de Fournols : Voyage à Paris

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'école de Fournols envisage de faire un voyage à Paris du 30 mai au 03 juin 2022, il propose à l'assemblée de prendre en charge le coût du transport.

Les enfants prendraient le bus de Fournols à Clermont-Ferrand et le train de Clermont-Ferrand à Paris, soit :

- Bus : Fournols/Clermont-Ferrand, Aller/Retour : 440 €
- Train : Clermont-Ferrand/Paris, Aller/Retour : 393 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des présents :

- De prendre en charge la facture des transports Grange pour un montant de 440 €
- De verser une subvention de 393 € à la coopérative scolaire de Fournols qui a fait l'avance des frais
- Que les crédits nécessaires seront prévus au budget 2022.

Objet : Aménagement du cimetière : FIC 2022

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée l'avant-projet des travaux d'aménagement des allées Est et Nord du cimetière – Programme 2022, établi par le maître d'œuvre, pour un montant prévisionnel de 45 905 € hors taxes.

Ces travaux peuvent être subventionnés par le Département du Puy-de-Dôme, au titre des Bâtiments Communaux dans le cadre du Fonds d'Intervention Communal, à hauteur de 25 %, assorti d'un coefficient de solidarité départemental de 0.95.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Approuve l'avant-projet des travaux et le plan de financement inclus au dossier,
- Sollicite l'octroi de la subvention correspondante, au taux de 25 % x 0.95 sur le montant hors taxes de 45 905 €.

Ce qui représente un montant de subvention de 10 902.44 €.

Objet : Voirie 2022 : FIC 2022

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée l'avant-projet des travaux de voirie – Programme 2022, établi par le maître d'œuvre.

Ces travaux concernent l'aménagement et la réfection des chemins :

- Voie communale n°17 Le Péaghier – 2 sections
- Voie communale n°6 Chanteloube
- Voie communale n°3 Les Andes

Pour un montant prévisionnel de 28 158 € hors taxes.

Ces travaux peuvent être subventionnés par le Département du Puy-de-Dôme, au titre de la voirie, dans le cadre du Fonds d'Intervention Communal, à hauteur de 25 %, assorti d'un coefficient de solidarité départemental de 0.95 dans la limite d'un plafond de 55 246 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Approuve l'avant-projet des travaux et le plan de financement inclus au dossier,
- Sollicite l'octroi de la subvention correspondante, au taux de 25 % x 0.95 sur le montant hors taxes de 28 158 €.

Ce qui représente un montant de subvention de 6 687.53 €.

Objet : Voirie 2022 : DETR 2022

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée l'avant-projet des travaux de voirie – Programme 2022, établi par le maître d'œuvre.

Ces travaux concernent l'aménagement et la réfection des chemins :

- Voie communale n°17 Le Péaghier – 2 sections
- Voie communale n°6 Chanteloube
- Voie communale n°3 Les Andes

Pour un montant prévisionnel de 28 158 € hors taxes.

Ces travaux peuvent être subventionnés dans le cadre de la Dotation des Territoires Ruraux, au titre des grosses réparations de voirie, à hauteur de 30 %, dans la limite d'un plafond de travaux de 100 000 € sur 2 années.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Approuve l'avant-projet des travaux et le plan de financement inclus au dossier,
- Sollicite l'octroi de la subvention correspondante, au taux de 30 % sur le montant hors taxes de 28 158 €.

Ce qui représente un montant de subvention de 8 447.40 €.

Objet : Comptes Administratifs 2021 du Budget Communal, du Service de l'Eau, du Service de l'Assainissement et de la Caisse des Ecoles

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Résultats reportés		208 364.39	22 886.43	
Opérations de l'exercice	602 487.22	693 295.67	383 805.37	311 111.80
TOTAUX	602 487.22	901 660.06	406 691.80	311 111.80
Résultats de clôture		299 172.84	95 580.00	
Restes à réaliser	0.00	0.00	89 216.80	99 691.20
TOTAUX CUMULES	602 487.22	901 660.06	495 908.60	410 803.00
RESULTATS DEFINITIFS		299 172.84	85 105.60	

COMPTE ANNEXE POUR L'EAU

LIBELLE	EXPLOITATION		INVESTISSEMENTS	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Résultats reportés		96 176.69		14 168.60
Opérations de l'exercice	27 798.15	57 400.55	9 093.00	14 343.38
TOTAUX	27 798.15	153 577.24	9 093.00	28 511.98
Résultats de clôture		125 779.09		19 418.98
Restes à réaliser	0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAUX CUMULES	27 798.15	153 577.24	9 093.00	28 511.98
RESULTATS DEFINITIFS		125 779.09		19 418.98

COMPTE ANNEXE POUR L'ASSAINISSEMENT

LIBELLE	EXPLOITATION		INVESTISSEMENTS	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Résultats reportés		2 795.72		87 676.34
Opérations de l'exercice	5 294.53	7 027.55	14 675.85	2 477.82
TOTAUX	5 294.53	9 823.27	14 675.85	90 154.16
Résultats de clôture		4 528.74		75 478.31

Restes à réaliser	0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAUX CUMULES	5 294.53	9 823.27	14 675.85	90 154.16
RESULTATS DEFINITIFS		4 528.74		75 478.31

COMPTE ANNEXE POUR LA CAISSE DES ECOLES

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Résultats reportés		18 742.75		
Opérations de l'exercice	22 054.54	13 559.45		
TOTAUX	22 054.54	32 302.20		
Résultats de clôture		10 247.66		
Restes à réaliser	0.00	0.00		
TOTAUX CUMULES	22 054.54	32 302.20		
RESULTATS DEFINITIFS		10 247.66		

Objet : Affectation des résultats 2021 du Budget Communal, du Service de l'Eau, du Service de l'Assainissement et de la Caisse des Ecoles

BUDGET COMMUNAL

Résultat de fonctionnement	
Résultat de l'exercice	90 808.45
Résultats antérieurs reportés	208 364.39
Résultat à affecter	299 172.84
Solde d'exécution de la section d'investissement	
Solde d'exécution cumulé d'investissement	- 95 580.00
Solde des restes à réaliser d'investissement	10 474.40
Besoin de financement	85 105.60
AFFECTATION	299 172.84
Affectation en réserves R1068 investissement	85 105.80
Report en fonctionnement R002	214 067.24

Adopté à l'unanimité.

BUDGET DE L'EAU

Résultat d'exploitation	
Résultat de l'exercice	29 602.40
Résultats antérieurs reportés	96 176.69
Résultat à affecter	125 779.09
Solde d'exécution de la section d'investissement	
Solde d'exécution cumulé d'investissement	19 418.98
Solde des restes à réaliser	0.00
Besoin de financement	0.00
AFFECTATION	125 779.09
Affectation en réserves R1068 investissement	0.00
Report en fonctionnement R002	125 779.09

Adopté à l'unanimité.

BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT

Résultat d'exploitation	
Résultat de l'exercice	1 733.02
Résultats antérieurs reportés	2 795.72
Résultat à affecter	4 528.74
Solde d'exécution de la section d'investissement	
Solde d'exécution cumulé d'investissement	75 478.31
Solde des restes à réaliser	0.00
Besoin de financement	0.00
AFFECTATION	4 528.74
Report en fonctionnement R002	4 528.74

Adopté à l'unanimité.

CAISSE DES ECOLES

Résultat de l'exercice	- 8 495.09
Résultats antérieurs reportés	18 742.75
Résultat à affecter	10 247.66
Report en fonctionnement R002	10 247.66

Adopté à l'unanimité.

Objet : Salle de fêtes : ADACL

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu une demande de l'association ADACL de Saint Germain l'Herm afin de disposer de la salle des fêtes de Fournols, à titre gratuit, pour organiser un concert de musique irlandaise, pour la soirée de la Saint Patrick, le 18 mars 2022.

Il rappelle au Conseil, le règlement intérieur de la salle des fêtes qui fixe les conditions de location.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide, par 8 voix pour (PAUL Bruno, GENESTIER Bernard, BERTRIX Joëlle, CHRETIENNOT Michel, LAROYE Michel, BRONDOLO Sonia (par procuration à PAUL Bruno), GALLIEN Jean-Yves et GUILLOU Isabelle), d'appliquer le tarif en vigueur, soit 50 € de location pour une association extérieure et 80 € de chauffage et 1 voix pour (FAIVRE-DUBOZ Aurélien) de ne facturer que le chauffage, soit 80 €.

QUESTIONS DIVERSES

Rand'Auvergne 2022 : Le parcours 2022 prévu devait passer par la piste forestière des Menettes et la piste forestière du Péaghier au Fraisse, ces 2 pistes venant juste d'être finies, (réception non encore faite pour la piste forestière des Menettes), nous avons refusé le passage sur ces pistes.

La séance a été levée à 21 h 30.

Affiché à la porte de la Mairie, le 21 février 2022

N.B : Les délibérations sont à la disposition du public et peuvent être consultées au secrétariat de Mairie

Principales délibérations du 7 avril 2022 à 20 heures 00, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Mr PAUL Bruno.

Date de convocation du Conseil municipal : 31 mars 2022

Nombre de Conseillers en exercice : 9

PRESENTS : PAUL Bruno, GENESTIER Bernard, BERTRIX Joëlle, CHRETIENNOT Michel, LAROYE Michel, BRONDOLO Sonia, GALLIEN Jean-Yves et GUILLOU Isabelle

ABSENT : FAIVRE-DUBOZ Aurélien

Sonia BRONDOLO a été élue secrétaire

Élection du secrétaire de séance

Sonia BRONDOLO est élue secrétaire de séance, à l'unanimité.

Approbation du procès-verbal de la séance du 17 février 2022

Adopté à l'unanimité des présents

Objet : Comptes de gestion 2021 du Budget Communal, du Service de l'Eau, du Service de l'Assainissement et de la Caisse des Ecoles

Le Conseil Municipal :

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, les détails des dépenses effectuées et ceux des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes de gestion dressés par le Receveur accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'Actif, les états du Passif, les états des restes à recouvrer et les états des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2021.

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures les montants de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire.

2° Statuant sur l'exécution des budgets de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2021 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Objet : Taux d'imposition – Année 2022

Monsieur le Maire propose à ses conseillers de maintenir les taux inchangés pour cette année. Il rappelle pour information, les taux de 2021 :

- **Taxe Foncière Propriétés Bâties : 29.86 %**
- **Taxe Foncière Propriétés Non Bâties : 71.71%**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents :

- **ACCEPTE** de maintenir les mêmes taux qu'en 2021,
- **CHARGE** Monsieur le Maire d'inscrire les recettes à la section de fonctionnement du Budget 2022.

Objet : Tarif de la cantine scolaire

Monsieur le Maire propose de revoir le prix de la cantine scolaire.

Après délibération le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des présents, de maintenir les prix suivants :

- Enfant : 3.05 €
- Adulte : 5.60 €

Objet : Tarif de l'eau et l'assainissement

Monsieur le Maire propose une revalorisation des tarifs de l'eau et de l'assainissement.

Le Conseil Municipal fixe, à l'unanimité des présents, les tarifs suivants, à partir du 1^{er} septembre 2022.

Eau :

- Abonnement : 45 €
- Le mètre cube d'eau : 1.20 €
- Le mètre cube d'eau fromagerie : 0.80 €
- Raccordement au réseau d'eau petit compteur : 500 €
- Raccordement au réseau d'eau gros compteur : 700 €
- Changement compteur d'eau gelé : 200 €
- Suppression d'un compteur d'eau : 200 €

Assainissement :

- Abonnement : 20 €
- Le mètre cube d'assainissement : 1.00 €
- Raccordement au réseau d'assainissement : 500 €

Objet : Tarif du cimetière

Monsieur le Maire propose de revoir le prix au sein du cimetière de Fournols.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des présents, de maintenir les prix suivants :

- Concession cinquantenaire : 130 € le m²
- Case de columbarium cinquantenaire : 750 €
- Jardin du souvenir : Gratuit

Objet : Tarif de location des salles

Monsieur le Maire propose de revoir les prix de location de la salle des fêtes.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des présents :

- Association de Fournols : Gratuit
- Association extérieure : 50 €
- Particulier de Fournols : 50 €
- Particulier extérieur à Fournols : 100 €
- Chauffage : 80 €

Objet : Charges de personnel et de matériel sur le budget Eau/Assainissement

Pour faire face au travail que les employés communaux effectuent pour le compte du budget Eau/Assainissement, ainsi que pour l'utilisation du matériel acheté sur le budget Communal, le Conseil Municipal souhaite demander une participation au budget Eau/Assainissement.

Les charges salariales annuelles du service technique s'élèvent à 84 895.85 €, soit une charge mensuelle de 7 074.65 €.

Les charges salariales annuelles du service administratif s'élèvent à 34 991.62 €, soit une charge mensuelle de 2 915.97 €

Estimation	
Service technique : 3 ½ mois	24 761.28
Service administratif : 1 ½ mois	4 373.96
Usage du matériel pour l'année, y compris le carburant	2 500.00
TOTAL	31 635.24

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des présents, d'inscrire :

- En dépense du budget Eau/Assainissement :	
• 621 : Personnel affecté par la collectivité de rattachement	29 135.24
• 6287 : Remboursement de frais	2 500.00
- En recette du budget Communal :	
• 70841 Mise à dispos de personnel facturée aux budgets	29 135.24
• 70872 Remboursement de frais par les budgets annexes	2 500.00

Objet : Frais de secrétariat des sections, du SMGF et de l'Asa du Péaghier

Monsieur le Maire demande au Conseil de fixer des frais de secrétariat pour les sections, le SMGF et l'Asa du Péaghier, pour l'année 2021.

Il est proposé de demander aux sections, au SMGF et à l'Asa du Péaghier un forfait pour les travaux effectués pour leur compte.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, décide que les frais de secrétariat pour l'année 2021 soient les suivants :

- Section de Chanteloube : 240 €
- Section de Chanteloube et Autres : 650 €
- Section de Fournols et Autres : 700 €
- Section d'Espinasse – Moulin d'Espinasse : 40 €
- Section de Chalembel : 290 €
- Section du Charbonnier : 110 €
- Section de Garnisson : 150 €
- Section de l'Hôpital : 5 €
- Section de la Bitarelle et Autres : 350 €
- Section du Péaghier : 650 €
- Section du Puy du Sapt : 460 €
- Section du Viillard : 40 €
- Section des Andes : 110 €
- Section de Loubetz – Chaboissier : 25 €
- Section de Puy Hautier : 70 €
- SMGF de Fournols : 1 300 €
- Asa du Péaghier : 500 €

Pour un montant total de 5 690 €

Objet : Subventions 2022

Monsieur le Maire demande au Conseil de se prononcer sur les attributions de subvention suivantes :

- Coopérative scolaire de Fournols : 1 675 €
- Amicale des sapeurs-pompiers retraités du canton de St Germain L'Herm : 50 €
- FNACA Comité Cantonal : 80 €

Objet : Programme d'Aménagement Durable

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à l'appel d'offre pour l'étude du Programme d'Aménagement Durable, nous avons eu 2 propositions.

Ces deux équipes ont été auditionnés le 15 mars 2022.

Après avoir analysé les différentes propositions présentées par les entreprises Arthur REMY et Lise MARCHAL, il a été décidé de retenir l'offre d'Arthur REMY qui s'élève à la somme de 24 300 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des présents :

- DE CONFIER la réalisation de l'étude PAD à Arthur REMY,
- D'ACCEPTER l'offre s'élevant à la somme de 24 300 € HT
- DE DONNER pouvoir à Monsieur le Maire ou un Adjoint pour la signature de tous les documents, marchés, avenants éventuels et autres documents nécessaires à la réalisation de ce projet.

Objet : Approbation de l'assiette des coupes 2022 pour les forêts relevant du régime forestier

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du programme de coupe proposé pour l'année 2022 par l'Office National des Forêts pour les forêts relevant du régime forestier, proposition jointe à la présente délibération.

Où le discours de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide :

1- Assiette des coupes

- d'accepter l'ensemble des propositions de coupes comme mentionnées à la proposition jointe à la présente délibération.
- de demander à l'ONF de bien vouloir apporter au programme de coupes qu'il a proposé les modifications suivantes :

Forêt de	N° de Parcelle	Type de coupe	Décision du propriétaire	Motif de la modification
Bureau d'Aide Sociale de Fournols	1	Emprise	Ajout	Sécurisation

2- Destination des coupes et mode de vente

- d'accepter l'ensemble des destinations de coupes comme mentionnées à la proposition jointe à la présente délibération.
- de demander à l'ONF de bien vouloir apporter les modifications suivantes :

Forêt de	N° de Parcelle	Type de coupe	Destination préciser : - Vente - Délivrance	Mode de commercialisation préciser : - Sur pied (en bloc ou unité de produit) - Façonné
Bureau d'Aide Sociale de Fournols	1	Emprise	Vente	Sur pied (en bloc)

Par ailleurs, le Conseil Municipal, demande la délivrance aux affouagistes de toutes les sections, des chablis non commercialisables et des récurages.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer tout document concernant cette opération.

Objet : Budgets 2022

BUDGET COMMUNAL, adopté :

Section de fonctionnement : 730 885.46 €

Section d'investissement : 500 382.72 €

SERVICE DE L'EAU et L'ASSAINISSEMENT, adopté :

Section d'exploitation : 193 360.09 €

Section d'investissement : 198 954.62 €

CAISSE DES ECOLES, adopté :

Section de fonctionnement : 22 307.66 €

Objet : Coffret prises boulodrome : Territoire d'Energie du Puy-de-Dôme

Monsieur le Maire expose aux Membres du Conseil Municipal qu'un coffret prises peut être installé au boulodrome, afin de faciliter l'alimentation en électricité des manifestations se déroulant sur cet emplacement.

Un avant-projet des travaux a été réalisé par Territoire d'Energie du Puy-de-Dôme – SIEG 63, auquel la Commune est adhérente.

Après en avoir délibéré, les Membres du Conseil Municipal décident :

- D'approuver l'avant-projet des travaux de pose d'un coffret prises au boulodrome,
- De confier la réalisation des travaux d'étude, de fourniture et pose de matériel de génie civil au SIEG du Puy-de-Dôme,
- De fixer la participation de la Commune au financement des dépenses de génie civil à 2 200 € HT et d'autoriser Monsieur le Maire à verser cette somme, après ajustement en fonction du relevé définitif, dans la caisse du Receveur du SIEG,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention relative à ce chantier,
- De prévoir à cet effet, les inscriptions budgétaires nécessaires lors de la prochaine décision budgétaire.

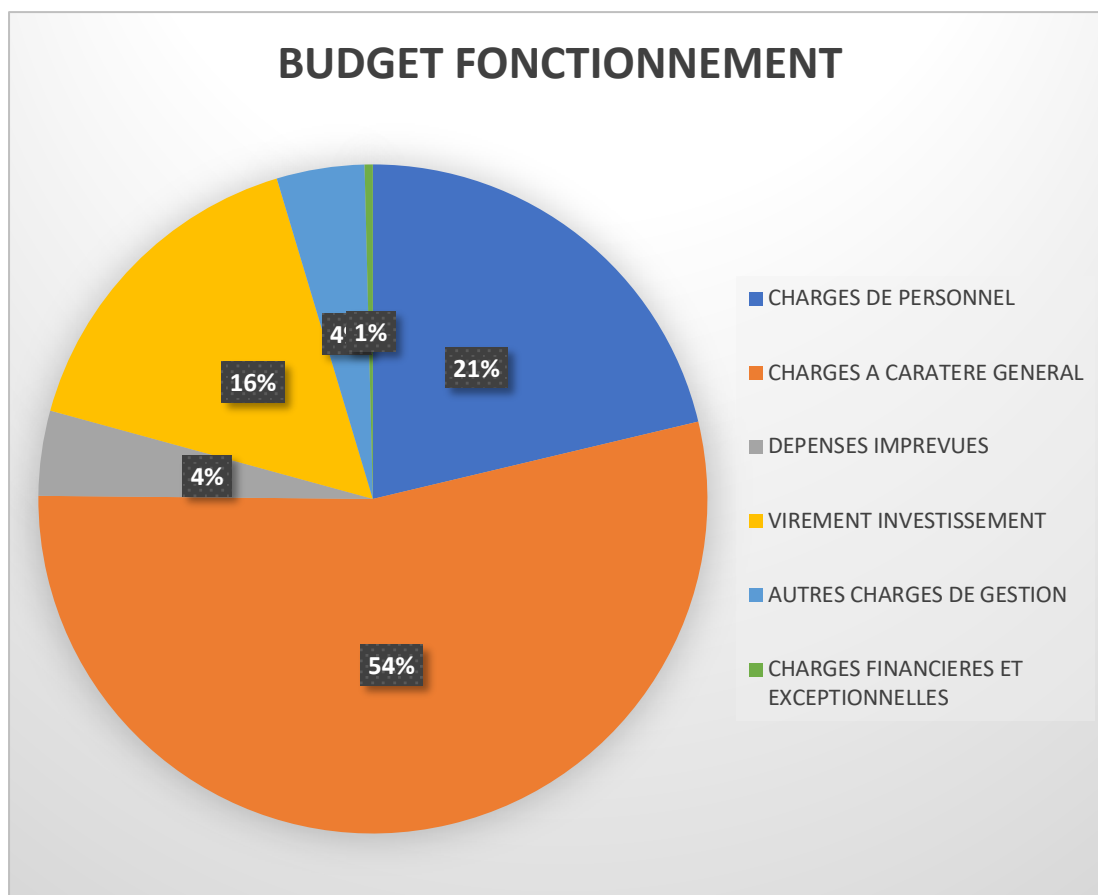
La séance a été levée à 22 h 10.

Affiché à la porte de la Mairie, le 19 avril 2022

N.B : Les délibérations sont à la disposition du public et peuvent être consultées au secrétariat de Mairie

A retenir sur le budget 2022

- Pas d'augmentation du taux des impôts locaux.
- Les dépenses de fonctionnement sont contenues.
- Poursuite des travaux d'investissement en adoptant le PAD (plan d'aménagement durable). Il s'agit d'aménager le centre bourg, un bureau d'étude va établir des fiches projets.
- Prévisions de travaux au rez-de-chaussée du bâtiment des GENETS afin d'installer le secrétariat de mairie à côté de la mairie et de la médiathèque.
- Travaux dans le cimetière.
- Achat d'une remorque pour le tracteur.
- Installation d'un branchement électrique à côté du terrain de boules pour assurer certaines manifestations.
- Travaux de voirie : Le Péaghier, Chanteloube, Les Andes.



TRAVAUX REALISES ET PROJETS

La voirie forestière des MENETTES est terminée et a été réceptionnée. Cette piste réalisée par les deux communes (CHAMBON et FOURNOLS permet une promenade sur environ 3 kilomètres entre le pont du Forestier à FOURNOLS et la route D 56 sur CHAMBON. Cette piste sera également très utile pour le débardage du bois.

Le radar pédagogique a été mis en place route d'AMBERT près de la supérette

Le site INTERNET de FOURNOLS est opérationnel (www.fournolsmairie.fr)

Les employés communaux ont terminé **l'adressage sur l'ensemble de la commune**

Afin de **sécuriser « la Grande rue »** deux balises seront mise en place rue de la Poste et sur la Petite rue

Un défibrillateur est à la disposition du public dans le local sanitaire place du monument aux morts

Travaux dans le cimetière : les allées seront progressivement goudronnées et l'eau de ruissellement canalisée. Cette année l'allée principale et le retour au fond du cimetière vont faire l'objet de travaux. Une partie du mur d'enceinte est à restaurer dans les meilleurs délais

Nous espérons réaliser les travaux prévus sur **l'église « façade Est »** avant le mois d'août. Le clocheton est maintenant reconstruit nous pourrons replacer la statue de la vierge pour le 15 août.

Dans le cadre du **plan d'aménagement du bourg (PAD)**. Le vendredi 22 juillet vers 18 heures les personnes intéressées pourront assister à une première présentation du projet.

Etudes, devis et demandes de subventions pour le transfert du secrétariat de mairie aux Genêts

DEPUIS LE DERNIER BULLETIN

REPAS DES ANCIENS A CHAMBON



Le 12 novembre à la CLAIRIERE, le repas annuel des anciens fut l'occasion de remercier nos salariés retraités.

SOUS PREFECTURE AMBERT

Manifestation devant la sous-préfecture afin de contester la suppression d'une classe sur le RPI de SAINT GERMAIN FOURNOLS



LE 8 MAI



Comme tous les ans une gerbe a été déposée devant le monument aux morts ainsi qu'au monument FONLUPT
Un vin d'honneur a ensuite été offert par la commune

DE LA GYM A FOURNOLS

Les athlètes FOURNOLAISES en pleine préparation....



AVEC DIEGO



ET AVEC VERONIQUE

Grâce à l'association SPORT ET SANTE pour tous, tous les jeudis après-midi de 15h30 à 16h30, une quinzaine de personnes se retrouvent dans les locaux mis à leur disposition par la mairie pour pratiquer cette activité de gymnastique. Deux éducateurs sportifs, Diego et Véronique, animent ces séances consacrées au maintien de la souplesse du corps et au travail des articulations en douceur et fermeté. Diego et Véronique s'attachent à adapter leurs exercices aux besoins de chacun et nous apprennent à maîtriser notre équilibre et notre respiration lors des efforts. Et bien sûr, tout se passe dans la bonne humeur, avec parfois quelques grimaces... Mais tout le monde attend la semaine suivante avec impatience pour continuer. Vous êtes les bienvenus pour étoffer l'équipe.

ELIANE GENESTIER

BALLADE DES HAUTES TERRES A FOURNOLS

Circuit de 13 kms organisé par **Micheline et Roger PERRIER** de CHANTELOUBE



A l'issue de la marche les randonneurs ont pu prendre un rafraîchissement en mairie

AU CLUB « les jonquilles »

Après un temps d'arrêt en janvier et février, le club a repris ses activités normalement en mars. Les membres se réunissent avec plaisir deux lundis après-midi par mois.

Le 16 mai, ils se sont retrouvés au restaurant « chez Marthe » à CONDAT, autour d'un bon repas. L'ambiance était amicale joyeuse et sympathique avec chansons et histoires. Plusieurs membres ont continué l'après-midi au local par des jeux de belote et scrabble.

THERESE BOUTOUTE

ETAT CIVIL

Décès :

- le 18 mars 2022 à Saint Germain L'Herm : GOURGOUILHON Marcel, Jean Pierre
- le 30 mars 2022 à Ambert : TOURNEBIZE Gérard, Jean Marcel
- le 04 avril 2022 à Ambert : ESLANDER Marie José Raymonde

Pas de naissance

Mariage :

- le 21 mai 2022 : GENESTIER Daniel Félix et BECOULET Hélène Denise Jeanne-Antide, Rte d'Echandelys

Les oratoires du petit patrimoine fournolais.

Définition du petit Larousse : oratoire du latin orarer, prier. Chapelle de dimensions restreintes généralement située dans une maison ou un site particulier.

Sur notre commune il en existe 3, à ce jour, référencés.

Ils sont tous sur le territoire du bourg.

Deux d'entre eux sont dans le domaine privatif, quant au 3ème il se situe sur le domaine public.

Tous les trois abritent une statue de la vierge.

Par chance, ils sont entretenus, et protégés, voire fleuris pour notre plus grand plaisir.

Isabelle Guillou



COMPOSTAGE

La commune de FOURNOLS, en partenariat avec la Communauté de communes AMBERT LIVRADOIS FOREZ, propose de mettre en place un site de compostage partagé pour desservir les habitants du bourg, son emplacement devrait être vers le plan d'eau à proximité des containers. L'un des deux modèles ci-dessous sera installé



Un composteur sera également placé dans le cimetière afin de déposer les fleurs retirées des tombes.

ISABELLE GUILLOU est la référente

LE CENTRE DE SANTE DE SAINT GERMAIN

PUY-DE-DÔME LE DÉPARTEMENT
CENTRE DÉPARTEMENTAL DE SANTÉ
Saint-Germain-l'Herm

Centre Départemental de Santé
Puy-de-Dôme
Le Département

Route d'Issoire
63630 SAINT-GERMAIN-L'HERM

Horaires :
Du lundi au vendredi : 8 h - 18 h • Samedi : 9 h - 12 h

Consultations sur rendez-vous :
auprès du secrétariat médical : 04 28 00 63 63
ou en ligne : prendre-mon-rdv.com

Qu'est-ce qu'un CENTRE DÉPARTEMENTAL DE SANTÉ ?

Un lieu de santé de proximité permettant de réduire les inégalités d'accès aux soins et de bénéficier d'une prise en charge médicale.

Créé par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme, il permet de compléter l'offre libérale et hospitalière existante sur un territoire, dans le respect du libre choix des usagers.

Il est ouvert à tous, sans sélection, ni discrimination.

- Un **médecin** du Centre départemental de santé peut devenir votre médecin traitant et suivre la coordination de votre parcours de soins.
Modalité : sur place, visite à domicile
Public : du nourrisson à la personne âgée
Tarifs : Conventionné en secteur 1 / Tiers payant avec dispense d'avance de frais pour la part CPAM
Dossier médical informatisé et confidentiel, accessible aux patients sur demande
- Une **psychologue** peut également recevoir les personnes de plus de 16 ans afin de proposer un soutien ou un suivi clinique et thérapeutique, de façon transitoire ou régulière. Les séances (sur rendez-vous) sont gratuites et confidentielles.

Prévention et éducation à la santé

Des informations et des conseils en matière de prévention autour de la santé, de la vieillesse, de la sexualité, etc. peuvent vous être présentés sous forme d'ateliers, de rencontres thématiques ou de débats.

Partenaires : Assurance Maladie, République Française, ARS, AMBERT LIVRADOIS FOREZ, PUY-DE-DÔME LE DÉPARTEMENT

Association « La Tangente » (ex, association des médiathèques du Haut-Livradois)

Le nom change uniquement pour plus de clarté pour le public et éviter les quiproquos entre les Médiathèques qui dépendent maintenant de la communauté de commune et l'association.

L'objet reste le même : partage des savoirs et favoriser sous quelque forme que ce soit une vie agréable entre les habitants de notre petit territoire.

L'association reste très proche des médiathèques et assure bénévolement le remplacement des médiathécaires lors de leurs congés.

Actuellement l'association assure chaque semaine (sauf vacances scolaires) une initiation et aide personnalisée à l'informatique. Un atelier de création artistique sur ordinateur.

Ponctuellement des balades à l'écoute des chants d'oiseaux et leur identification. Des soirées initiation à la lecture du ciel (étoiles, planètes constellations).

D'autres projets se préparent : balades botaniques, élaboration d'un herbier des plantes du Livradois.

Tout est proposé par des bénévoles qui veulent bien partager leurs connaissances.

Si vous avez une passion et envie de la partager bénévolement venez nous rejoindre.

Pour plus d'infos : asso.la.tangente63@gmail.com. Ou 06/30/09/18/92.

Info Importante



Dimanche 3 juillet 2022

Chères habitantes, chers habitants,

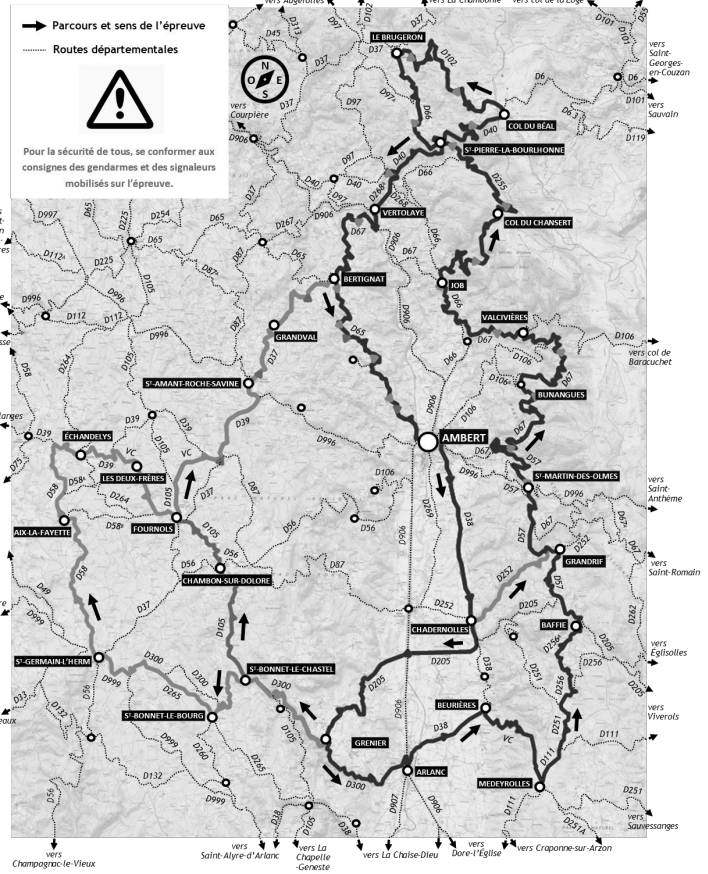
Le Cyclo club Les Copains a le plaisir de vous informer que de nombreux cyclistes vont passer près de chez vous de 9h15 à 12h30 sur la commune de Fournols, ce dimanche 3 juillet.

Nous vous invitons à venir nombreux applaudir ce beau peloton, et prendre part à la fête.

Pour la sécurité de toutes et de tous et afin de laisser une bonne image de notre territoire, nous vous demandons la plus grande prudence ; et si vous êtes propriétaires d'animaux, de ne pas les laisser divaguer sur la voie publique.

D'autre part, nous vous signalons que le stationnement sera interdit, et que la circulation sera possible uniquement dans le sens de la course sur la voie communale venant des Deux-Frères, la D264, la D105 et la voie communale allant au bois des Barthes pendant ce passage.

Nous vous remercions de votre compréhension concernant cet événement majeur de notre beau territoire.



SKIN FACTORY

AU 7 grande rue changement : FRED a cédé son atelier à :
Thierry Leroux & Émilie Péchereau





SKIN
FACTORY

MAROQUINERIE
ARTISANS CRÉATEURS

SITUÉ EN PLEIN CŒUR DU PARC NATUREL
RÉGIONAL LIVRADOIS-FOREZ
VENEZ DÉCOUVRIR UN MÉTIER D'ART
QUI ALLIE L'EXCELLENCE DU SAVOIR-FAIRE
FRANÇAIS ET DES MATIÈRES EXCLUSIVES.

NOUS AVONS SÉLECTIONNÉ POUR VOUS
LES PLUS BELLES PEAUX ET VOUS PROPOSONS
UNE GAMME COMPLÈTE D'OBJETS QUOTIDIENS
INDISPENSABLES, AINSI QUE DE NOMBREUX
ACCESSOIRES DE MODE ET DE LOISIRS.

VENEZ NOUS RENCONTRER ET VOUS FAIRE PLAISIR
EN VISITANT NOTRE ATELIER-BOUTIQUE.

NOUS VOUS INVITONS À PARTAGER NOTRE PASSION.




LU 14:00-18:00
MA 9:00-12:00 / 14:00-18:00
MER 9:00-12:00 / 14:00-18:00
SA 14:00-18:00
DI 14:00-18:00

7 GRANDE RUE - 63900 FOURNOLS D'AUVERGNE
TÉL. 06 49 81 56 29 - 06 49 52 54 31
HELLO@SKINFACORY.FR

Chez SKIN FACTORY

vous trouverez : Pochettes,
porte-monnaie, sacs,
boîtes, vide poches ...
C'est ouvert tous les
jours

DU COTE DE L'ECOLE

L'intervention de WPD

Le vendredi 28 janvier, 3 intervenantes de l'entreprise WPD, spécialisée dans les éoliennes, sont venues à l'école dans la classe de CM pour parler aux élèves de la production d'énergie. Ils ont pu d'abord comprendre ce qu'était l'électricité, grâce à de petites expériences. Ils ont par exemple produit de l'électricité pour allumer une ampoule avec des pommes de terre. Dans un deuxième temps, un jeu sur les différentes sources d'énergie leur a été proposé. Ils ont alors appris à classer les énergies en deux catégories : renouvelables ou non. On leur a montré quelles installations permettaient de les exploiter. Enfin, ils ont découvert la construction et le fonctionnement d'une éolienne.



Le spectacle du RPI

Le dimanche 15 mai, les enfants des 4 classes du RPI Fournols/Saint-Germain-l'Herm ont proposé un spectacle autour des danses traditionnelles à leurs familles, à la salle des fêtes de Fournols. Ce spectacle a été orchestré par Valérie Dabert qui intervient dans les classes pour l'enseignement musical les vendredis.



FÊTE DES ÉCOLES "DANSES TRAD."



**R.P.I. FOURNOLS /
SAINT-GERMAIN-L'HERM
Dimanche 15 mai 2022
14h30**

Le cinéma

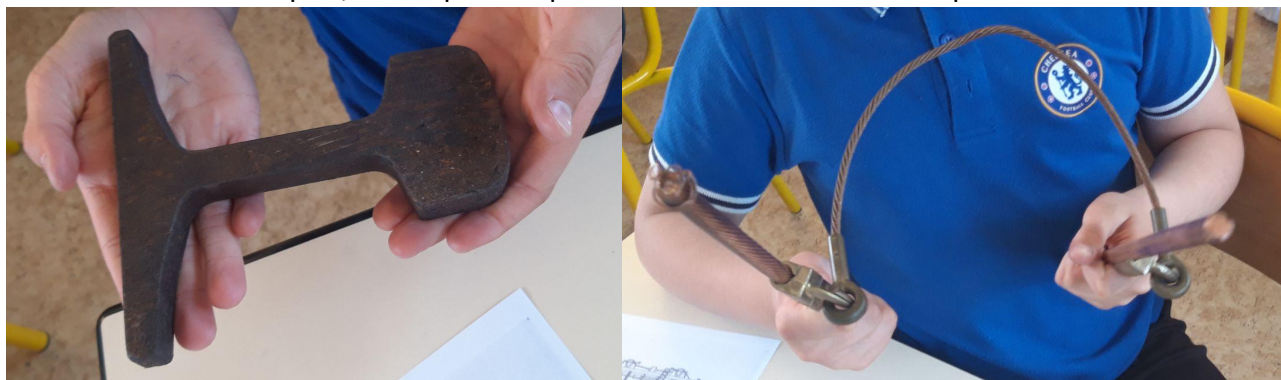
Grâce au dispositif Cinéparc, les élèves ont assisté à deux séances de cinéma cette année : Le petit fugitif (mardi 15 mars) et Tout-en-haut du monde (lundi 16 mai).



Le voyage à Paris

Du 30 mai au 3 juin, les élèves de la classe de Fournols partiront à Paris, au programme : le musée du Louvre, la représentation des Fourberies de Scapin à la Comédie Française, le château de Versailles, une promenade dans le quartier des Champs-Élysées, le musée de l'Armée aux Invalides, la Tour-Eiffel, une croisière en bateau-mouche, le muséum d'histoire naturelle et la grande galerie de l'évolution, le jardin des plantes, le musée des arts et métiers, la cité des sciences et Montmartre. La classe part en car jusqu'à Clermont-Ferrand puis en train et au cours du séjour, les enfants prendront le métro.

Pour préparer le voyage, ils ont pu bénéficier le jeudi 19 mai de l'intervention d'un technicien SNCF qui leur a présenté le transport ferroviaire et les prévenir des dangers. Il leur a apporté aussi quelques connaissances techniques, ils ont pu manipuler un morceau de rail ainsi qu'un morceau de caténaire.



La liaison collègue

Le 14 avril, les enfants ont pu découvrir le collège avec leurs familles lors de la porte ouverte. Ils ont été accueillis avec leur classe le mardi 24 mai pour une journée au collège avec les autres futurs élèves de 6ème du secteur et les élèves de 6ème. Cette journée a été rythmée par plusieurs ateliers autour des mathématiques, de l'EPS, de l'histoire et de l'anglais.

ANIMATIONS

Samedi 18 Juin au Boulodrome.

- 18h : Marché et concert
- 21h : Feu de la St Jean

Tous les mardi des mois de Juillet et Août de 18h à 21h : Marché et animation musicale au boulodrome

Courant Juillet : exposition des travaux des élèves du collège de St Germain l'Herm autour des techniques de kirigami et d'origami à la médiathèque.

Dimanche 10 juillet : Brocante / Vide grenier

Lundi 25 Juillet à 20h : Concert du chœur Slavista à l'église de Fournols.

Mardi 26 Juillet à 10h30 : Séance de comtes à la médiathèque. À partir de 4 ans.

Samedi 13 Août : Festival organisé par FestiFournols au Boulodrome.

Dimanche 14 août : Concours de Pétanque

- 19h Concert Harmonie en Livradois à l'église de Fournols.
- 20h Cochon à la broche
- 21h30 Retraite aux flambeaux
- 22h Feu d'artifice

Lundi 15 août dans la matinée : Consécration de la vierge Marie à l'Église de Fournols

Du 29 août au 9 septembre :

Exposition à la médiathèque de Marion Janin

Samedi 1er octobre après-midi : Théâtre

Samedi 19 novembre : soirée Beaujolais.

FESTI'FOURNOLS le 13 août au boulodrome



HARMONIES EN LIVRADOIS

Harmonies en Livradois
2022 - Syndicat d'Initiative - Fournols - ☎ 09 84 35 99 56 - Musiques en Livradois - Ambert.
22^{ème} saison musicale
- COMMUNE DE FOURNOLS -

FOURNOLS

Dimanche 14 août - 18h.30
Quatuor *Appassionata*



Joseph HAYDN (1732 - 1809)
Quatuor, opus 20 N°5
Guillaume LEKEU (1870 - 1894)
Molto adagio pour quatuor à cordes
Anton DVORAK (1841 - 1904)
Quatuor américain, opus 96 N°12

RESERVATION : Bureau d'Information Touristique ☎ 04 73 82 61 90 - AMBERT
ENFANTS: ENTREE LIBRE * s.i.f@laposte.net * harmoniesenlivradois.over-blog.com * ADULTES: 10 €

PUY-DE-DÔME LE DÉPARTEMENT AMBERT LIVRADOIS FOREZ

EGLISE DE FOURNOLS

Harmonies en Livradois 2022
Syndicat d'Initiative - Fournols - ☎ 09 84 35 99 56 - Musique en Livradois - Ambert
22^{ème} Saison musicale

Dimanche 17 juillet : Trio « A&M » Hautbois - Clarinette - Basson
J. Haydn, W.A. Mozart, A. Saliéri, L. v. Beethoven.
(17 h.30 - Eglise de Bertignat)

Dimanche 24 juillet : « Orchestre de Lutetia » A. Sandler / G. Mercier : Trompettes
A. Vivaldi, C.P.E. Bach, F. Mendelssohn, J.B. Arban, B. Bartók, ...
(17 h.30 - Eglise de Saint-Bonnet-le-Chastel)

Samedi 30 juillet
Dimanche 31 juillet *Récital Jérémie Chigioni, violon et alto.*
J.S. Bach, G.P. Telemann, P. Locatelli, M. Reger, E. Ysaye,
J.H. Schein, E. Jacquet de la Guerre, W.A. Mozart, G. Gershwin, ...
(Samedi: 20 h.30 - Eglise de Grandval * Dimanche: 17 h.30 - Eglise de Fayet-Ronaye)

Samedi 06 août : Trio « A&M » Violon - Violoncelle - Hautbois
J.S. Bach, C.P.E. & J.Ch Bach, G.P. Telemann, A. Vivaldi, J. Haydn.
(20 h.30 - Eglise de Chambon-sur-Dolore)

Dimanche 07 août : Ensemble « Architecture et Musique »
P.I. Tchaïkovsky : Sextuor « Souvenir de Florence »
B. Marcello, M. Giuliani, G. Paggi : Concertos Hautbois, Guitare.
(17 h.30 - Eglise de Saint-Sauveur-La-Sagne)

Dimanche 14 août : « Quatuor Appassionata », Musiciens de l'Orchestre National d'Auvergne
J. Haydn, G. Lekeu, A. Dvorak.
(18h.30 - Eglise de Fournols)

Samedi 20 août : « La Botte donne la Note » par « La Bande des Hautbois »
A. Saliéri, G. Paisiello, A. Falconieri, G. Puccini, F. Barsanti, ...
(20h.30 - Eglise de Saint-Amant-Roche-Savine)

Dimanche 21 août : « La Bande des Hautbois » dirigée par C. Villevieille
J.H. Schein, E. Jacquet de la Guerre, W.A. Mozart, G. Gershwin, ...
(17h.30 - Eglise de Saint-Germain-L'Herm)

RESERVATION : Bureau d'Information Touristique ☎ 04 73 82 61 90 - AMBERT
ENFANTS: ENTREE LIBRE * s.i.f@laposte.net * harmoniesenlivradois.over-blog.com * ADULTES: 10 €

PUY-DE-DÔME LE DÉPARTEMENT AMBERT LIVRADOIS FOREZ

Médical et paramédical

Médecins

Dr Morange/ Dr Vicard-Olagne/ Dr Neveu - ☎ 04 73 54 98 94 – Le Vernet-Chaméane
Centre de santé St Germain - ☎ 04 28 00 63 63

Infirmièr·es

Cabinet Desgeorges, Dissard, Parra, Tournilhac - Espace Santé - ☎ 04 73 72 01 30 - 63630 - St Germain L'Herm
Cabinet Lemay, Lemonnier, Ponchon, Rémy - Espace Santé - ☎ 04 73 72 05 55 - 63630 - St Germain L'Herm
Sep Cabinet Infirmiers Savinois - ☎ 04 73 95 79 75 - 32 Rue Henri Pourrat, 63890 - St Amant-Roche-Savine

Masseurs-Kinésithérapeutes

M. Faivre Duboz Aurélien - ☎ 06 66 97 62 79 - La Garnasse - 63980 Fournols
M. Jacob Lucas - ☎ 06 64 87 55 96 - Rue de la Paix - 63630 Saint Germain l'Herm
Me. Reignat Pauline - ☎ 06 64 46 20 41 - Espace Santé – Route d'Issoire - 63630 Saint Germain l'Herm

Pharmacies

Pharmacie Savinoise - ☎ 04 73 95 70 38 - 21 rue Henri Pourrat – 63890 Saint Amant Roche Savine

Ambulance/taxis

Allo Fournols Taxi - ☎ 06 61 01 98 85 - Massoux - 63980 Fournols
SARL Grange - ☎ 04 73 72 02 95 - Lieu dit La Couharde , 63630 Saint-Germain-l'Herm

ADMR

☎ 06.71.30.76.77 ou par courriel : admrhautlivradois@fed63.admr.org

Alimentation

Épicerie Chez Sue - ☎ 09 51 75 66 31 - Route d'Ambert
Société Fromagère du Livradois S.F.L - ☎ 04 73 72 10 27 – Route de Saint Eloy La Glacière
Fromagerie Gac du Bois Doré - ☎ 04 73 72 93 75 - Le Péaghier
Boulangerie-Pâtisserie Jonathan Clermontois - ☎ 06 58 21 65 84 - Le Bourg

Hébergement – Restauration

Azureva Fournols d'Auvergne Village - ☎ 04 73 72 72 72 - Le Moulin Rouge
Chambre d'Hôtes Aux Genêts De Joséphine - ☎ 06 62 46 70 14 – Le Bourg
Chambre d'Hôtes Fleur de vanille - ☎ 06 64 24 82 37 2 Les Andes
Bar – Restaurant – Journaux – Relais Poste -Chantal Rigaldie - ☎ 04 73 72 16 64 – Le Bourg

Artisans et métiers d'Art

Atelier « Entre Terre et Ciel » Patricia Mezzasalma – ☎ 04 73 72 60 14 – Le Bourg

SKIN FACTORY, maroquinerie : Emilie PEUCHEREAU et Thierry LEROUX – ☎ 06 49 81 56 29, 06 43 52 54 31 7 Grande Rue

Maçonnerie : SARL Paul/Maisonneuve – ☎ 0660981721, ☎ 0659573263 – 19 La Piboule

Menuiserie Jean-Luc Gamelon – ☎ 04 73 72 13 77 – Route du Viallard

Sellerie, Bourrellerie et débardage cheval - Jean-Yves Gallien – ☎ 04 73 72 14 38 – Chaboissier

SP Renov - Rénovation Sylvain Petibon – ☎ 06 50 47 77 29

Bricolibri – Multiservices/aide à la personne - Jean-Luc Roullard – ☎ 04 73 72 13 77 - Espinasse

Coiffure Salon Evelyne – ☎ 04 73 72 15 08 – Route de Saint Eloy

Fleur de vanille : Manucure, Bien-être : Cindy ☎ 06 64 24 82 37 Les Andes, fleur de vanille sur facebook

Massage/Bien-être : Muriel Depauw ☎ 07 57 50 28 50

Site internet : <http://souffle-d-inde.e-monsite.com/>

Contact : contactsouffledinde@gmail.com

Médiathèque de Fournols

☎ 04 73 72 17 56 (aux heures d'ouverture, mercredi de 14h00 à 18h30, jeudi de 14h00 à 18h30 et samedi de 9h00 à 12h30) - reseamediathèques.hautlivradois@ambertlivradoisforez.fr.

Déchetteries

Sain-Germain-l'Herm – ☎ 04 73 72 09 14 - Lieu dit lair

Mardi, Jeudi : 9h-12h et 14h-17h

Samedi : 9h-12h et 14h-17h30

Ambert – ☎ 04 73 82 37 17 – Poyet Maraud

Lundi au Samedi : 8h30-12h et 13h30 -17h30

Bus des Montagnes

- **Communes desservies** : St-Germain-l'Herm, Aix-la-Fayette, Echandelys, Fournols, Champétières, St-Amant-Roche-Savine, Le Monestier, Grandval, Bertignat, Vertolaye
- **Jour de circulation et destinations** : Marché d'Ambert le jeudi matin
- **Tarifs** : Aller simple : 4,00€ – Aller/retour : 5,50€
- **Réservations** : Transport GRANGE à St-Germain-l'Herm ☎ 04 73 72 02 95

Office du tourisme

Maison du tourisme du Livradois-Forez - Bureau d'info de Saint-Germain - ☎ 04 73 72 05 95

Ambert Livradois Forez Communauté de communes

15 avenue du 11 Novembre

63600 AMBERT

☎ 04 73 72 7140

